

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2021

---

VISANT À PROTÉGER LES JEUNES MINEURS DES CRIMES SEXUELS - (N° 3939)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 140

présenté par

M. Laabid, Mme Park, M. Bothorel, Mme Gayte, Mme Vanceunebrock et Mme Peyron

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS B, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.